



RECITAL

Auvergne-Rhône-Alpes



Renforcer l'éducation à une citoyenneté Internationale dans nos territoires par une approche locale des Objectifs de Développement Durable

LE DISPOSITIF RECITAL ODD



ISÈRE (38)



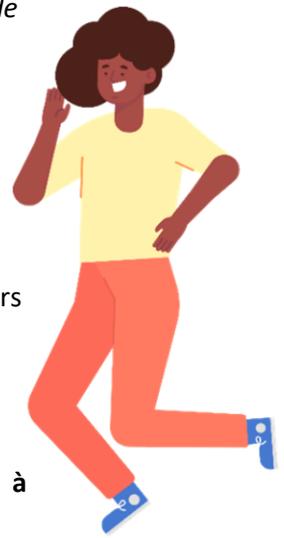
Eléments contextuels

Initié en 2019, le dispositif RECITAL vise à « mobiliser les territoires en faveur des Objectifs de Développement Durable (ODD) » (extrait de la NIONG).

Fruit d'un compromis historique entre 193 pays, les **17 Objectifs de Développement Durable**, votés par les Nations Unies en 2015, sont **interconnectés et universels** ; tout comme le sont les problématiques globales auxquelles le monde est actuellement confronté.

Bien que les réaliser permettrait de transformer notre monde en assurant sa transition vers un développement soutenable, **les ODD sont encore trop peu connus du grand public**, notamment des plus jeunes.

Or, pour atteindre ces objectifs ambitieux d'ici à 2030, **il est nécessaire que chacun prenne conscience qu'il peut être acteur de changement et peut contribuer, à son échelle, à préserver la planète, les peuples et la paix.**



1. Les objectifs poursuivis par le dispositif

Objectif principal :

- ⇒ **Consolider et renforcer les dynamiques territoriales existantes en matière d'ECSI et de sensibilisation des jeunes aux Objectifs de Développement Durable.**

« L'Education à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) a pour finalité de favoriser la construction d'un monde juste, solidaire et durable en incitant chacun et chacune à s'informer, à comprendre et à agir pour le changement. Elle s'appuie sur un processus pédagogique qui se déroule tout au long de la vie. » (Groupe de Concertation sur l'ECSI, 2020)

Objectifs opérationnels :

- **Augmenter le nombre d'actions d'ECSI sur le territoire**, en développant des partenariats entre acteurs de Solidarité Internationale et structures « Jeunesse ».
- **Appuyer, grâce à un dispositif d'accompagnement personnalisé, les acteurs d'ECSI sur le territoire ;**
- **Soutenir financièrement la mise en place de projets et/ou d'activités** d'information et de sensibilisation aux ODD, à destination du public jeune.

2. Un projet multi-acteurs décliné à l'échelle de chaque département

Au niveau national, le projet est porté par la Conférence Interrégionale des Réseaux Régionaux Multi-Acteurs, et est financé par l'Agence Française du Développement (AFD).



RESACOOOP, Réseau multi-acteur d'appui à la coopération internationale, **pilote le projet**, en lien avec les Réseaux Départementaux de Jeunesse et de Solidarité Internationale (RDJSI), **au niveau de la région Auvergne-Rhône-Alpes**.

L'équipe de RESACOOOP conseille et accompagne les organisations de la région Auvergne-Rhône-Alpes engagées dans des actions de coopération et de solidarité internationale avec les pays d'Afrique, d'Amérique du Sud, d'Asie et d'Europe de l'Est. Tout à la fois centre de ressources et « service public » de la coopération internationale, RESACOOOP offre un espace de rencontres et de dialogue, ouvert à tous les habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes.

En Isère, les **Francas de l'Isère** et le **Réseau Jeunesse et Solidarité Internationale 38 (RJSI38)** animent le dispositif, au plus près des acteurs de terrain.



Le RJSI38 est un **réseau de professionnels** expérimentés dans la construction de projets de Solidarité Internationale. Il propose : des **informations** sur les différentes possibilités de partir en voyage solidaire, des **formations** pour mieux préparer votre projet, un **accompagnement personnalisé** pour préparer votre projet (réflexions sur les motivations et enjeux, recherche de financements, échanges autour des notions d'altérité, de solidarité, d'aide au développement, déconstruction des préjugés) et des **temps de rencontres** avec les jeunes déjà partis ou en préparation, des **échanges et relectures au retour de vos expériences**, des **formations de professionnels jeunesse** à l'accompagnement des projets de solidarité internationale ainsi que des actions de **sensibilisation** à la Solidarité internationale.

Les Francas de l'Isère sont la tête de réseau du RJSI38 depuis 2016.

Association d'éducation populaire, elle conduit des actions de formation auprès des professionnels et des bénévoles du champ de l'animation. Elle mène des actions éducatives permettant d'enrichir les pratiques au sein des structures jeunesse et est attachée à la place centrale des jeunes dans l'apprentissage et le passage à l'action notamment sur les questions environnementales et de solidarité internationale.

3. Le dispositif d'accompagnement et de financement de projets

▪ Les structures qui peuvent en bénéficier

- Les associations françaises loi 1901 ayant leur siège social en Isère,
- Les représentations locales d'associations nationales pouvant démontrer qu'elles assurent le portage administratif et financier du projet, ainsi qu'un rôle actif dans la conception et la mise en œuvre du projet,
- Les collectifs associatifs ou groupements d'associations (dans ce cas, un chef de file doit être désigné et sera le seul bénéficiaire et responsable de la subvention pour le groupement),
- Les clubs d'établissements scolaires avec un statut associatif,
- Les syndicats de droit français (loi du 21 juin 1865) engagés dans des actions de développement,
- Les fondations françaises reconnues d'utilité publique mettant en œuvre des actions de solidarité internationale

N.B : Les structures qui n'ont pas un statut associatif (CT, établissements scolaires, acteurs économiques...) peuvent participer aux formations ainsi qu'aux différents temps proposés. Elles peuvent s'associer à une association porteuse de projets (l'association sera dans ce cas « chef de file »).

▪ 3 parcours proposés



Parcours graine : Vous souhaitez vous former et développer vos compétences en ECSI autour des Objectifs de développement durable.

Eléments du parcours :

- (Co-)formations autour des ODD par les associations RJSI38 + Resolidaire69
- Echanges et rencontres avec d'autres associations du réseau
- Rencontre éventuelle avec les projets du Parcours « jeune pousse » et « arbre » afin de créer des synergies, proposer du co-développement



Parcours jeune pousse : Vous avez une idée de projet d'ECSI autour des ODD mais qui n'est pas encore prête à être financée ou qui nécessite un (co-)financement de moins de 2000€.

Eléments du parcours :

- (Co-)formations autour des ODD par les associations RJSI38 + Resolidaire69
- Accompagnement par le RJSI38 dans le montage de projet
- Rencontre éventuelle avec les projets du Parcours « jeune pousse » et « arbre » afin de créer des synergies, proposer du co-développement
- Passage devant un comité d'attribution de financement quand le projet est mûr



Parcours arbre : Vous souhaitez faire (co-)financer un projet ECSI autour des ODD à déployer sur notre territoire à hauteur de 2000€ à 5000€.

Eléments du parcours :

- Possibilité de (co-)formations autour des ODD par les associations RJSI38 + Resolidaire69
- Echanges et rencontres avec d'autres associations du réseau
- Rencontre éventuelle avec les projets du Parcours « jeune pousse » et « graine » pour une séance de co-développement ou pour un « jury blanc ».
- Passage devant un comité d'attribution de financement réuni par Resacoop

Vous pourrez passer d'un parcours à un autre sur la durée du dispositif (avec un même projet)

Attention : les fonds de l'Agence française de développement (AFD) et du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) ne sont pas mobilisables en tant que co-financements de ce dispositif.

Images : brgfx sur Freepik.com

5. Manifestation d'intérêt

Pour manifester votre intérêt pour le cycle d'accompagnement avec ou sans financement de projets, veuillez remplir le formulaire d'appel à manifestation d'intérêt disponible ici :

<https://framaforms.org/recital-2-isere-appel-a-manifestation-dinteret-1676648391>

Nous reviendrons vers vous au plus vite pour étudier vos besoins. Les structures souhaitant bénéficier d'un financement devront par la suite remplir une demande de financement qui sera fournie à cet effet.

6. Calendrier

- Appel à manifestation d'intérêt : à partir de mars 2023
- Formations et accompagnements : à partir d'avril 2023, au fil des besoins
- Mise en œuvre des projets « jeune pousse » et « arbre » : jusqu'en août 2024



Contact :
Cécile Massé
rjsi.isere@gmail.com